



CHERENG

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID : 059-215901463-20240403-20240205-BF



Note de présentation synthétique du Budget primitif 2024

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Il présente comme principales caractéristiques :

- ✓ une fiscalité inchangée,
- ✓ la poursuite des efforts de gestion nécessaires au maintien de la capacité d'épargne,
- ✓ pas de nouvel emprunt.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses et les recettes s'équilibrent à hauteur de 3 442 000€ incluant l'autofinancement de la section d'investissement.

Les dépenses de fonctionnement

Postes / Chapitres	Réalisé 2022	Budget	Réalisé 2023	Budget	Evolution €	Evolution %	Part %
		Primitif 2023		Primitif 2024			
011 Charges à caractère général	812 809,36	999 036,00	864 476,45	1 032 800,00	33 764,00	3,38%	41,78%
012 Charges de Personnel et frais assimilés	970 093,29	1 106 000,00	1 078 655,63	1 129 700,00	23 700,00	2,14%	45,70%
65 Autres charges de gestion courante	233 563,19	263 964,00	237 751,04	259 500,00	-4 464,00	-1,69%	10,50%
66 Charges financières	45 005,20	44 700,00	41 723,09	39 000,00	-5 700,00	-12,75%	1,58%
67 Charges spécifiques	22 661,91	5 600,00	0,00	10 000,00	4 400,00	78,57%	0,40%
68 Dotations aux amortissements et provisions	0,00	500,00	1 125,60	1 000,00	500,00	100,00%	0,04%
022 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	NS	0,00%
Total dépenses réelles de fonctionnement	2 084 132,95	2 419 800,00	2 223 731,81	2 472 000,00	52 200,00	2,16%	100,00%
023 Virement à la section d'investissement	0,00	683 000,00	0,00	665 000,00	-18 000,00	-2,64%	
042 Opé d'ordre de transfert entre sections	262 572,65	309 000,00	280 937,28	305 000,00	-4 000,00	-1,29%	
Total général dépenses de fonctionnement	2 346 705,60	3 411 800,00	2 504 669,09	3 442 000,00	30 200,00	0,89%	

Les prévisions de dépenses réelles de fonctionnement sont en hausse de 2,16% par rapport au budget prévisionnel 2023.

Les principaux postes sont :

- Les charges de personnel (45,70% des charges réelles)
 - Remplacement absences
 - Augmentation du SMIC
- Les charges à caractère général (41,78% des charges réelles) pouvant être ventilées en :

Charges à caractère général	Réalisé 2022	Budget Primitif 2023	Réalisé 2023	Budget Primitif 2024	Evolution €	Evolution %	Part %
Prestations de service (dont restauration et colonie)	220 527,25	261 286,00	189 236,24	193 650,00	-67 636,00	-25,89%	7,83%
Energies	141 317,53	230 600,00	231 431,16	202 900,00	28 531,16	12,63%	11,43%
Maintenance et location mobilières	186 398,17	210 600,00	167 067,88	196 600,00	-14 000,00	-6,65%	7,95%
Autres	264 566,41	296 550,00	276 741,22	359 950,00	63 400,00	21,38%	14,56%
Total dépenses réelles de fonctionnement	812 809,36	999 036,00	864 476,45	1 032 800,00	33 764,00	3,38%	41,78%

Les principales évolutions concernent :

- Les prestations de service suite augmentation du nombre de repas fournis
 - Elles incluent également la part de dépenses imprévues à hauteur de 52K€
- Les dépenses d'énergies croissent de 52K€ consécutivement à la hausse des tarifs

Les recettes de fonctionnement

Postes / Chapitres	Réalisé 2022	Budget Primitif 2023	Réalisé 2023	Budget Primitif 2024	Evolution €	Evolution %	Part %
013 Atténuations de charges	22 871,13	25 000,00	51 300,99	35 000,00	10 000,00	40,00%	1,33%
70 Produits du service, des domaines et ventes	308 432,03	274 350,00	295 804,73	285 710,00	11 360,00	4,14%	10,89%
73 Impôts et taxes	1 558 363,91	1 703 307,00	1 691 773,71	1 728 581,00	25 274,00	1,48%	65,87%
74 Dotations et participations	522 339,44	498 055,43	537 269,79	517 751,05	19 695,62	3,95%	19,73%
75 Autres produits de gestion courante	49 553,29	55 600,00	70 192,25	57 100,00	1 500,00	2,70%	2,18%
76 Produits financiers	15,00	15,00	23,50	20,00	5,00	33,33%	0,00%
77 Produits exceptionnels	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	NS	0,00%
78 Reprises de provisions	2 914,29	0,00	185,00	0,00	0,00	NS	0,00%
Total recettes réelles de fonctionnement	2 465 989,09	2 556 327,43	2 646 549,97	2 624 162,05	67 834,62	2,65%	100,00%
042 Opé d'ordre de transfert entre sections	44 283,01	50 926,35	50 926,35	50 926,35	0,00	0,00%	
R002 Excédent fonctionnement exercice antérieur	0,00	804 546,22	0,00	766 911,60	-37 634,62	-4,68%	
Total général recettes de fonctionnement	2 510 272,10	3 411 800,00	2 697 476,32	3 442 000,00	30 200,00	0,89%	

Les prévisions de recettes réelles de fonctionnement sont en légère hausse de 2,65% par rapport au budget prévisionnel 2023.

Les principaux postes de recettes sont :

- Les impôts et taxes : principalement les taxes foncières incluant la revalorisation des assiettes pour les locaux non professionnels à hauteur de 3,9%.

Rappel : A compter de l'année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales n'est plus perçue par les communes. Cette disparition du produit fiscal est compensée par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) perçue sur leur territoire.

Pour le département du Nord, le taux de TFPB appliqué est celui de 2020, soit 19,29 %.

Les taux d'imposition précisés ci-dessous restent inchangés :

Taux d'imposition historique	Département	Taux 2021	Taux 2024
Taxe d'habitation - résidence principale	25,39%	0,00%	0,00%
Taxe d'habitation - résidence secondaire	25,39%	25,39%	25,39%
Taxe foncière bâti	23,88%	19,29%	43,17%
Taxe foncière non bâti	59,11%	59,11%	59,11%

- Les dotations et participations dont les dotations versées par l'Etat
- Les produits des services : participations des familles aux services périscolaires et de la restauration scolaire.

Les principales évolutions concernent :

- Les produits des services qui enregistrent une augmentation du nombre de repas servis ainsi que des inscriptions en notre centre d'accueil.
- Les dotations et participations (incluant la CAF)

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement

Postes / Chapitres	Réalisé 2022	Budget	Réalisé 2023	Budget	Evolution €	Evolution %	Part %
		Primitif 2023		Primitif 2024			
16- Emprunts et dettes assimilées	85 152,63	87 500,00	86 118,19	89 000,00	1 500,00	1,71%	8,41%
20- Immobilisations incorporelles	444,00	2 000,00	0,00	1 000,00	-1 000,00	-50,00%	0,09%
21- Immobilisations corporelles	499 526,46	934 272,88	393 751,80	968 631,80	34 358,92	3,68%	91,50%
020- Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	NS	0,00%
Total dépenses réelles d'investissement	585 123,09	1 023 772,88	479 869,99	1 058 631,80	34 858,92	3,40%	100,00%
D001- Solde année N-1	0,00	23 513,18	0,00	81 505,58	57 992,40	246,64%	
040 Opé d'ordre de transfert entre sections	44 283,01	50 926,35	98 824,35	50 926,35	0,00	0,00%	
Reste à réaliser		82 787,59		148 936,27	66 148,68	79,90%	
Total général dépenses d'investissement	629 406,10	1 181 000,00	578 694,34	1 340 000,00	159 000,00	13,46%	

Les principaux investissements prévus sont :

Optimisation des locaux techniques	200 000,00	
Rénovation sanitaires Provo, Complexe sportif, Planquart	253 000,00	
Reprise concessions cimetière et Ossuaire	70 000,00	
Columbarium	40 000,00	
Travaux de voirie	84 000,00	
Sous total	647 000,00	
MOA projet aménagement école Jules Ferry	30 000,00	RAR
Eclairage public	63 000,00	RAR
Extension vidéo protection - 9 caméras supplémentaires	40 000,00	RAR
Sous total des principaux RAR	133 000,00	

780 000,00

Les recettes d'investissement

Postes / Chapitres	Réalisé 2022	Budget	Réalisé 2023	Budget	Evolution €	Evolution %	Part %
		Primitif 2023		Primitif 2024			
10- FCTVA, taxe d'aménagement	60 615,94	82 699,23	84 965,89	63 558,15	-19 141,08	-23,15%	17,18%
1068- Réserves	0,00	106 300,77	106 300,77	230 441,85	124 141,08	116,78%	62,28%
13- Subventions d'investissement	159 035,67	0,00	0,00	76 000,00	76 000,00	NS	20,54%
16- Emprunts	1 080,00	0,00	600,00	0,00	0,00	NS	0,00%
024- Cession d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	NS	0,00%
Total recettes réelles d'investissement	220 731,61	189 000,00	191 866,66	370 000,00	181 000,00	95,77%	100,00%
021- Virement de la section de fonctionnement	0,00	683 000,00	0,00	665 000,00	-18 000,00	-2,64%	
040- Recettes d'ordre	262 514,95	309 000,00	328 835,28	305 000,00	-4 000,00	-1,29%	
R001- Solde année N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	NS	
Total général recettes d'investissement	483 246,56	1 181 000,00	520 701,94	1 340 000,00	159 000,00	13,46%	


Les principales recettes d'investissement pour 2024 comprennent :

- Subventions d'investissements (extension vidéo protection, rénovation éclairage public)
- Le FCTVA (Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée) au taux de 16,404%
- Les opérations d'ordre qui incluent l'autofinancement pour 1,3M€

ETAT DE LA DETTE

Aucun emprunt n'a été souscrit au cours de l'exercice 2023.

La dette de la commune de Chérenge compte 4 lignes d'emprunt et aucun n'est à risque et sont tous à taux fixe. L'en cours de la dette s'élève à 1 052M€ ce qui représente une dette de 346€ par habitant.

Etat de la dette au 01 janvier 2024		Envoyé en préfecture le 05/04/2024	
		Reçu en préfecture le 05/04/2024	
Capital restant dû au 01 janvier 2024	Annuités de l'exercice 2024	Publié le	
	Capital	ID : 059-215901463-20240403-20240205-BF	
	1 052 301,29	87 623,27	38 381,46

PRINCIPAUX RATIOS

Dépenses réelles de fonctionnement / habitant	812
Recettes réelles de fonctionnement / habitant	862
Dépenses d'équipement brut / habitant	348
En-cours de la dette / habitant	346
Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement	45,7%

La capacité de désendettement est représentée sur le tableau ci-dessous pour les 3 dernières années :

	2021	2022	2023
Encours de la dette à la clôture	1 223 092	1 138 419	1 052 301
CAF brute	385 173	381 856	423 944
Capacité de désendettement	3,2	3,0	2,5